



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

associations de lutte contre l'alcoolisme

Question écrite n° 96997

## Texte de la question

M. Jacques Desallangre attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les subventions consacrées par l'État aux associations comme Alcool assistance-la Croix d'or. Cette association a pour mission d'aider et d'accompagner les personnes en difficulté avec l'alcool ainsi que leur entourage et propose des programmes en matière de prévention de la consommation d'alcool. Elle est présente dans soixante-dix-neuf départements, reconnue d'utilité publique depuis 1966, forte de 10 000 bénévoles et s'inquiète de certaines décisions budgétaires récentes - transfert présenté comme une obligation de la LOLF de 18 millions d'euros de la direction générale de la santé vers la MILDT lors du PLF 2006 - ou par d'autres décisions comme l'adoption d'une disposition modifiant la composition du conseil de modération et de prévention dénoncée par des experts de santé publique. L'article 21 a du projet de loi d'orientation agricole donne une place importante aux professionnels des filières viticoles et prévoit leur consultation systématique à propos de tout projet de communication ou de tout texte normatif relevant de la compétence du conseil. Il lui demande que la lutte contre l'alcoolisme soit toujours une priorité de santé publique et de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre afin de répondre aux attentes des associations qui se battent pour cette grande cause nationale.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Desallangre](#)

**Circonscription :** Aisne (4<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 96997

**Rubrique :** Associations

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 juin 2006, page 6133